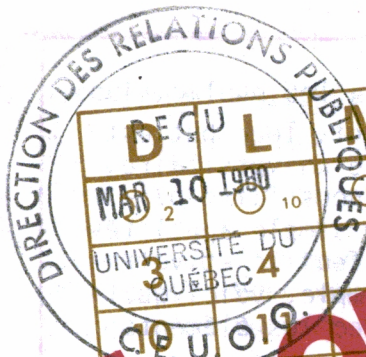




D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

VOL. 1

NUMERO 17

6 mars 1980

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE QUOI DE NEUF? RIEN? EN ETES-VOUS SUR?

Le Service de l'information et des relations publiques a tout mis en oeuvre afin que vous puissiez être informés des activités qui marquent la vie universitaire au CEUOQ.

Quatre moyens d'information sont à votre disposition:

Le Service de l'information diffuse une centaine de communiqués de presse par année; ces communiqués, ainsi que la revue de presse, sont affichés sur les divers babillards de l'institution.

La "Revue de presse du CEUOQ" est imprimée chaque semaine. On y retrouve des copies de tous les articles publiés traitant de l'Université et du monde de l'éducation en général. Le tirage en est limité, mais un exemplaire circule parmi les directeurs de Service.

"La Quinzaine" et le "Code-a-phone" sont destinés spécifiquement à la communauté universitaire.



Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Ces médias s'alimentent en partie dans les publications que nous venons de décrire. Cependant, leur but est de refléter le dynamisme de notre vie universitaire; c'est pourquoi, nous vous invitons à nous faire parvenir vos éléments de nouvelles. Un simple appel téléphonique ou quelques mots sur une feuille et votre message sera diffusé. A titre d'exemple, voici quelques points de repère en relation avec les éléments susceptibles d'être diffusés;

Mariages	Nouvelles publications
Naissances	Nouveaux projets
Passe-temps inhabituels	Nouveaux services
Voyages	Nouveaux équipements
Anniversaires spéciaux	Résultats de recherches
Réceptions	Réunions
	Rencontres
Prix, mentions, nominations	Statistiques intéressantes
Promotions	Anecdotes
Participations à des oeuvres, à des organismes	
Conférences	
Bourses	
Accomplissements sportifs	
Colloques, congrès	
Visites spéciales	
Echanges	
Evénements sociaux	
Départs	

De plus, le Comité d'information sera chargé de recueillir et de diffuser les informations relatives au statut de notre institution.

A partir de maintenant, nous comptons sur vous pour nous inonder de vos bonnes nouvelles que nous diffuserons sur Code-a-phone ou dans La Quinzaine selon le cas.

CONSEIL DES UNIVERSITES

Le financement des universités en régions périphériques

C'est le 13 décembre dernier que le Conseil des universités donnait un avis au Ministère de l'éducation, relativement au financement des universités en régions périphériques. Nous vous livrons un bref résumé de cet avis qui ne peut qu'être favorable à notre institution.

Le Conseil des universités reconnaît l'existence de coûts supplémentaires associés à la décentralisation et à la présence sur le territoire d'établissements de petite taille, éloignés des grands centres. Selon le Conseil, ces coûts sont inversement proportionnels à la taille de l'université et cessent d'être significatifs à mesure que l'on s'approche du seuil optimal de 4 000 à 5 000 étudiants "équivalents temps complet". Une attention particulière doit donc être portée aux problèmes de financement si l'on veut respecter le principe de l'équité de la distribution des ressources entre les différents établissements d'études universitaires. Les universités du Québec, à Rimouski, à Chicoutimi et le CEUOQ à Rouyn présentent, selon le Conseil des universités, les caractéristiques des établissements susceptibles d'être touchés par des mesures de financement compensatoire.

Toutefois, le Conseil des universités ne fait aucune recommandation sur la manière d'octroyer des ressources supplémentaires. D'une part, le Conseil ne dispose pas des informations qui lui permettraient d'élaborer un modèle d'analyse des ressources. D'autre part, la formule de financement des institutions universitaires est faite au Québec au moyen de "per capita" sans qu'aucune pondération ne tienne compte des variations de coûts observés entre les secteurs et les niveaux. Le Conseil des universités se voit donc dans l'impossibilité de statuer sur l'équité qui préside à la distribution des ressources, faute de base de comparaison adéquate.

Le Conseil souligne la nécessité et l'urgence de revoir à court terme la formule de financement du réseau. Il recommande que soit accepté le principe d'un financement approprié pour assurer aux petites universités les ressources qui leur sont nécessaires, sur une base comparable à celles qui sont accordées aux autres établissements et sans qu'elles doivent assumer seules les coûts inhérents à la décentralisation. On devra tenir compte de cet aspect dans l'élaboration d'une nouvelle formule de financement.

Le Conseil ajoute qu'une base de comparaison normalisée devra être élaborée afin de permettre de porter un jugement sur l'équité de l'actuelle formule de financement et de déterminer si le réseau de l'Université du Québec dispose des sommes requises pour assurer le fardeau financier de la décentralisation.

DOCUMENTS RECUS

Les documents suivants sont disponibles pour consultation au Service de l'information:

Conseil des universités, "Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec".

Université du Québec, "Analyse descriptive des caractéristiques socio-économiques et motivations des étudiants".

Dépôt légal- 1er trimestre 1980

PRODUCTION:

SERVICE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES